



# ACTION INTERNATIONALE DU QUÉBEC EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

---

Sommet des régions du monde sur la sécurité alimentaire (Dakar)

par

**Roger Ménard, directeur**

Direction des analyses économiques et politiques

Direction de la planification stratégique et opérationnelle

Ministère des Relations internationales du Québec

19 janvier 2010

# Le Québec



## Superficie : 1 667 441 km<sup>2</sup>

- 3 fois la France; 8,5 fois le Sénégal; plus grande province du Canada
- 2% du couvert forestier mondial
- 3% des réserves mondiales d'eau douce

## Population : 7,8 M d'habitants

## Quelques indicateurs économiques

- PIB par habitant (2009) : 40 032 \$ CA (27<sup>e</sup> rang mondial)
- 40<sup>e</sup> économie exportatrice de biens et services dans le monde
- Taux de chômage : 8,3% en déc. 2009 (7,2% en déc. 2008)

## Secteurs d'excellence économiques

- Aérospatiale
- Agroalimentaire
- Sciences de la vie
- Services informatiques et logiciels
- Télécommunications

# Fondements historiques et juridiques de l'action internationale du Québec



- 1937 Décision du plus haut tribunal de l'époque à l'effet qu'au Canada, le pouvoir de mettre en œuvre les traités internationaux relève, soit du parlement fédéral, soit des provinces selon leurs champs de responsabilités.
- 1965 Lancement de la Doctrine Paul-Gérin-Lajoie, fondement constitutionnel de l'action internationale du Québec : Prolongement externe de ses compétences internes.
- 1967 Adoption de la Loi créant le ministère des Affaires intergouvernementales (l'ancêtre de l'actuel ministère des Relations internationales du Québec).

Le tout coiffé par la volonté du Québec de promouvoir et de protéger l'identité québécoise, seule société majoritairement francophone en Amérique du Nord.

« En somme, il revient au Québec d'assumer, sur le plan international, le prolongement de ses compétences internes : ce qui est de compétence québécoise chez nous est de compétence québécoise partout. »

Discours prononcé par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, 8 novembre 2004

## Les États fédérés (régions) dans le contexte international



- De plus en plus d'accords internationaux conditionnent et ont un impact sur les choix collectifs (ex. : changements climatiques, culture, sécurité non militaire).
  - > Ce faisant, les États fédérés sont de plus en plus souvent amenés à mettre en oeuvre des solutions dictées par le contexte international.
- Conditions garantes de succès pour l'action du Québec auprès des organisations internationales :
  - un accès à l'information provenant des OI;
  - une participation directe à l'élaboration des positions canadiennes et aux négociations sur les sujets qui relèvent de ses responsabilités;
  - un statut de membre à part entière au sein des délégations canadiennes;
  - le droit de s'exprimer de sa propre voix lorsque ses responsabilités sont concernées;
  - le droit de donner son accord avant tout engagement du Canada.

# La présence internationale du Québec



28 représentations dans 17 pays

2 représentations permanentes auprès des OI

- Membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1971;
- Représentation au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO depuis 2006.

Participation à plusieurs regroupements d'États fédérés, dont :

- Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada;
- Western Climate Initiative;
- Conseil des gouverneurs des Grands Lacs.

# Politique internationale du Québec, 2006




## 5 objectifs:

- Renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois;
- Favoriser la croissance et la prospérité du Québec;
- Contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain;
- Promouvoir l'identité et la culture du Québec;
- Contribuer à l'effort de solidarité internationale.



**Cette Politique est supportée par des plans d'action  
(Plan d'action 2006-2009; Plan d'action 2009-2014).**



# Quelques actions du Québec contribuant à la sécurité alimentaire mondiale

## Remarques préliminaires...



- Bien que le Québec ne soit pas et ne s'identifie pas comme un bailleur de fonds international,
  - il entend agir sur la scène internationale pour défendre et promouvoir ses intérêts. Cela comporte comme corollaire l'obligation d'appuyer les objectifs de développement des pays les plus démunis;
  - il ne peut demeurer en retrait des efforts déployés par la communauté internationale pour combattre le fléau de l'appauvrissement.
- Par le biais des impôts et taxes versés par les Québécois au gouvernement fédéral, le Québec participe indirectement :
  - à la contribution du Canada au Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies (contribution du Canada : 275,4 M\$ en 2008, soit le 3<sup>e</sup> État donateur dans le monde);
  - au financement des programmes et initiatives de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

# Programme québécois de développement international (PQDI)



- Budget de 3,5 millions \$ par année.
- Soutient la réalisation de projets de développement par les organismes québécois de coopération internationale. Secteurs prioritaires : sécurité alimentaire, éducation, santé, organisation sociale et communautaire.
- 39% des projets soutenus en 2009-2010 ont été dans le domaine de la sécurité alimentaire.
- Près de 3 M\$ ont été consacrés depuis 2005 à des projets contribuant à la sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique francophone.

## Exemples de projets soutenus

Sénégal	Implantation d'un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture pour le développement rural local Contribution de 100 k\$ - 2005-2006
Mali	Renforcement des capacités et des compétences des Fédérations paysannes Contribution de 800 k\$ - sur plus de 10 ans
Haïti	Programme de renforcement et d'application pratique en environnement et compostage dans la commune de Marigot Contribution de 150 k\$ - 2008-2010

## Programme Québec sans frontières (QSF)



- Budget de 3,0 millions \$ par année.
- 400 stages d'initiation à la coopération internationale.
- Stages dans différents secteurs : agriculture, foresterie, environnement, gouvernance locale, etc.
- 17 % des stages soutenus en 2009-2010 sont dans le domaine de la sécurité alimentaire en Afrique.
- A un impact local et régional très notable et apprécié.

### Exemples de stages soutenus

Sénégal      Appui aux activités maraîchères d'un regroupement de femmes (2005-2006)

Costa Rica    Renforcement de projets agrotouristiques (2005-2006)

Mali            Appui aux jeunes entrepreneurs du secteur agroalimentaire (2009-2010)  
Promotion du microcrédit auprès de femmes entrepreneures (2009-2010)

## Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise (CVIEPQ)



- Relève de l'École nationale d'administration publique (ENAP); Mis en place en 2007 dans la foulée de la Politique internationale rendue publique en 2006.
- Peut mettre à disposition des pays en développement des experts de la fonction publique québécoise dans plusieurs domaines, dont en lien avec la sécurité alimentaire :
  - mise en place de bonnes pratiques agro-environnementales;
  - transfert du savoir-faire pédagogique et technologique auprès d'établissements d'enseignement à vocation agricole et agroalimentaire;
  - protection des écosystèmes, développement durable et changements climatiques;
  - renforcement des capacités de gestion.
- Le rôle et les actions du Centre ont d'ailleurs fait l'objet ce matin d'une présentation par M. Simon Chabot, le directeur du CVIEPQ (session thématique 5 « *Le rôle des Régions/ Autorités locales en matière de gestion des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique* »).

### Exemples de projets réalisés

Sénégal      Formation en gestion axée sur les résultats

Haïti          Appui à la modernisation et l'intégration de l'état civil en Haïti



[www.cvi.enap.ca](http://www.cvi.enap.ca)

## Organisation internationale de la Francophonie (OIF)



- En 2007, la contribution du Québec à l'OIF en soutien financier et en ressources humaines totalisait plus de 12 millions \$, ce qui faisait de lui l'un de ses premiers bailleurs de fonds.
- Cette contribution permet bien sûr de soutenir le fonctionnement de l'OIF, mais elle permet surtout de financer ses divers programmes de coopération et ses actions de terrain.
- Par exemple, en 2008, le Québec a versé :
  - 30 000 \$ au Programme spécial de développement de l'OIF (soutien à l'agriculture maraîchère et à la gestion de l'eau);
  - 85 000 \$ à l'Association internationale des maires des villes francophones (appui aux cantines scolaires de plusieurs villes africaines);
  - 300 000 \$ (provenant d'Hydro-Québec) à l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (accompagnement des pays en développement dans leur lutte contre la désertification, la déforestation et l'érosion de la biodiversité).

## Actions liées au développement durable



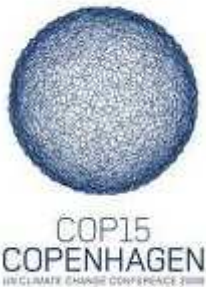
### 2006 Loi sur le développement durable

- > Le Québec a été l'un des premiers gouvernements au monde à se doter d'une loi dans ce domaine.

### 2008 Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013

- > Cette Stratégie constitue le cadre de référence dans lequel les politiques, les programmes et les actions ministérielles doivent dorénavant s'inscrire. Elle place le Québec au rang des États les plus progressistes et responsables en matière de développement durable.

### Copenhague 2009



- > Présence d'une délégation québécoise, dirigée par le premier ministre du Québec.
- > Annonce de l'engagement du Québec à réduire de 20 % sous les niveaux de 1990 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

## Actions du Québec - Climate week (Septembre 2009, New York)



- Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a pris la parole, lors de la cérémonie d'ouverture de la Climate Week, au nom des États fédérés et des régions, afin de faire valoir leur contribution concrète et essentielle en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.
- Il a également remis au secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-Moon, la *Déclaration en faveur d'une reconnaissance des États fédérés et régions dans le cadre d'un Accord international post-2012 sur les changements climatiques*, signée par le Forum Global d'Associations des Régions (FOGAR), la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), plusieurs autres regroupements d'États fédérés et de régions ainsi que la Californie et le Québec.



## Participation du Québec au programme « Vers des territoires moins émetteurs de gaz à effet de serre et plus résistants au changement climatique »



- Programme initié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).
- Objectif du programme : Soutenir des régions de pays en développement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.
- Valorisation du rôle du Québec et des États fédérés dans la lutte aux changements climatiques.
- Quelques informations sur le projet :
  - > Région partenaire : Tizi Ouzou (Algérie);
  - > Coût : Près de 1,2 M\$ CA sur trois ans (2009-2012);
  - > Partenaire responsable de sa mise en œuvre : Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise (CVIEPQ).

# Actions dans le domaine de l'énergie – Contribution au développement durable



## > Stratégie énergétique du Québec 2006-2015

- L'énergie hydraulique et renouvelable représente 97 % de toute l'énergie produite au Québec; le Québec produit actuellement environ 43 000 MW, soit 6,8 % de la production mondiale d'hydro-électricité.
- L'hydro-électricité répond à 40,4% des besoins énergétiques du Québec; le pétrole surtout utilisé dans le domaine des transports.
- Développement de 4 000 MW en énergie éolienne d'ici 2015.
- Production d'éthanol de deuxième génération, soit à partir de la biomasse résiduelle forestière, agricole et domestique) et non à partir de maïs-grain, afin d'atteindre un objectif de 5 % dans les ventes d'essence d'ici 2012.



## Conclusion - Pistes de réflexion



- Dans le contexte où il y a un nombre grandissant d'enjeux internationaux dont la mise en œuvre incombe en totalité ou en partie aux États fédérés et régions, il va sans dire que, pour le Québec, ceux-ci doivent participer directement à l'élaboration des positions des États fédéraux.
- Les États fédérés et régions peuvent certainement apporter un soutien tangible aux efforts de la communauté internationale, en faisant preuve de leadership, en partageant leur expertise dans différents domaines, etc.
- Les États fédérés et régions doivent s'assurer que leurs politiques, leurs programmes et leurs actions s'inscrivent dans une démarche de développement durable.
- Pour le Québec, de façon manifeste, les États fédérés ont un rôle majeur à jouer dans la lutte aux changements climatiques, phénomène menaçant la sécurité alimentaire mondiale.



**Merci de votre attention**

---

**Questions? Commentaires?**